

23 JUILLET 2015

CS/11980

Le Conseil de sécurité examine la situation au Moyen-Orient marquée par la « tragédie » syrienne et la « situation intenable » des Palestiniens

7490e séance – matin

• CONSEIL DE SÉCURITÉ

COUVERTURE DES RÉUNIONS

De la « tragédie syrienne » à la « situation de terrain intenable » en Palestine, la cinquantaine d'États Membres, intervenus aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, ont décrit un sombre tableau de la situation du Moyen-Orient, qualifiée de « catastrophique » par le représentant russe.

Outre le conflit israélo-palestinien, qui a été au cœur des débats, cet examen trimestriel de la situation au Moyen-Orient a été l'occasion de mettre en exergue l'instabilité et les combats au Yémen, la crise politique et sécuritaire en Libye et l'occupation d'une partie de l'Iraq par l'État islamique. Des délégations se sont aussi inquiétées de la situation du Liban, menacé par la crise syrienne, par des infiltrations de groupes terroristes, la présence massive de réfugiés, l'implication du Hezbollah en Syrie, ainsi que les risques que font peser les tensions entre le Hezbollah et Israël. Ce pays est exposé à « un risque d'une nouvelle guerre que le Moyen-Orient ne peut pas se permettre », a insisté le représentant de la France. De nombreuses délégations ont prévenu que l'incapacité de la communauté internationale de résoudre ces conflits et de mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens depuis 47 ans, ne fera que favoriser l'extrémisme.

En Syrie, quatre ans après le début de l'insurrection syrienne, les délégations se sont inquiétées du terrible bilan humain du conflit, avec 220 000 morts, plus de la moitié de la population réfugiée ou déplacée, 12,2 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire, dont 5,6 millions d'enfants, et 440 000 personnes assiégées. Si de nombreuses délégations ont dénoncé les attaques aveugles menées chaque jour par le régime syrien, à l'aide de barils d'explosifs, contre la population civile, les délégations du Venezuela et de Cuba ont estimé que la cause profonde de ce conflit était l'ingérence de puissances étrangères dans les affaires syriennes.

Le seul brin d'optimisme mentionné par les délégations a été l'adoption lundi par le Conseil de sécurité d'une résolution entérinant l'accord sur le dossier nucléaire iranien, conclu le 14 juillet, que la représentante des États-Unis a qualifié de « pragmatique ». « Si cet accord ne répond pas à toutes nos préoccupations

sur les actions déstabilisatrices de l'Iran dans la sous-région, il présente néanmoins l'avantage de s'attaquer à la principale menace -la menace nucléaire- que constitue l'Iran », a-t-elle insisté.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, le Coordonnateur spécial pour le Processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, a estimé que « la situation actuelle sur le terrain n'est plus tenable ». Dans l'environnement actuel de méfiance, il a appelé la communauté internationale à coopérer avec les Israéliens et les Palestiniens pour ramener les parties à négocier, pour parvenir à la solution de deux États, présentée comme le seul moyen de parvenir à une paix durable.

De son côté, l'Observateur permanent de l'État de Palestine a rappelé le bilan de l'offensive israélienne, au cours de l'été de 2014, contre la bande de Gaza, qui avait fait 2 251 morts, en majorité des civils, et dont 551 enfants et 299 femmes. Il a regretté qu'aucun fonctionnaire ou soldat israélien n'ait été tenu responsable de ces crimes. « Résoudre le conflit maintenant est un impératif pour l'avenir du Moyen-Orient afin de créer une nouvelle ère de paix et de coopération », a-t-il estimé en ajoutant que la paix avec Israël ne pouvait passer que par « la fin de l'occupation et de la politique raciste de l'État d'Israël ».

À ceux qui estiment que la résolution du conflit repose sur le retrait israélien de tous les territoires palestiniens, le représentant d'Israël a répondu que, « 10 ans après le retrait israélien de Gaza, ce territoire est devenu un sanctuaire pour les terroristes, et que le Hamas, une organisation terroriste, avait manipulé le peuple de Gaza pour continuer sa guerre contre Israël ». Il s'est étonné « de la mansuétude des Nations Unies vis-à-vis du Hamas », avant d'ajouter ironiquement: « Gaza devait être le projet pilote de la gouvernance palestinienne en Cisjordanie, mais le pilote a crashé l'avion ».

Notant que « la solution de deux États est sur le point de devenir irréalisable », le représentant de la France a jugé que le meilleur moyen d'avancer est de reconnaître que le processus de paix tel que nous le pratiquons depuis plus de 20 ans ne suffit pas, qu'il est illusoire d'espérer qu'Israël et les Palestiniens puissent reprendre les négociations et les conclure sans un accompagnement international large. Pour son homologue de l'Espagne, il n'y a pas d'autre solution que celle de deux États vivant côte à côte et la réconciliation intra-palestinienne est un préalable incontournable. C'est pourquoi, a-t-il dit, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle essentiel pour relancer les négociations.

Dans la même veine, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a appelé à s'inspirer du processus plurilatéral qui a abouti à l'adoption, lundi 22 juillet, de la résolution 2231 (2015) sur le programme nucléaire iranien, pour parvenir à un règlement de ce conflit. Il a estimé qu'un tel processus collectif pourrait être articulé autour de l'action d'un Quatuor élargi à des puissances et organisations régionales, de l'Initiative de paix arabe, de l'idée d'une conférence internationale lancée par la Fédération de Russie et de la démarche envisagée par la France au sein du Conseil de sécurité tendant à un règlement global du conflit dans un délai raisonnable.

Reprenant la parole au cours de la séance, le représentant de l'Iran a regretté les insinuations faites par Israël au sujet de son pays, en estimant que cette attitude n'avait d'autre but que de mieux dissimuler sa politique criminelle à l'égard du peuple palestinien. Le délégué d'Israël a, à son tour, exhorté le Liban à baisser le ton à l'égard d'Israël et à mieux se concentrer sur le Hezbollah, mouvement terroriste soutenu par l'Iran, qui stocke 20 000 missiles au Liban. Sur le même ton, il a fustigé l'attitude de l'Arabie saoudite qui donne des leçons à Israël tandis qu'elle bombarde en même temps la population civile au Yémen et celle de la Malaisie pour son soutien au Hamas. Il est ironique que le représentant d'Israël nous fasse la leçon, au Conseil, sur la protection des civils alors que les Forces de défense israéliennes ont tué 2 000 personnes à Gaza l'été dernier, a réagi le représentant saoudien.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. NICKOLAY MLADENOV, Coordonnateur spécial pour le Processus de paix au Moyen-Orient, a dit l'urgence de trouver une issue pour parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. « La situation actuelle sur le terrain n'est plus tenable », a-t-il déclaré, en ajoutant que la solution de deux États était menacée par la construction des colonies de peuplement, les violences liées à l'occupation et la division des Palestiniens. Dans l'environnement actuel de méfiance, la communauté internationale doit coopérer avec les Israéliens et les Palestiniens pour ramener les parties à la table des négociations.

Il a dit que l'absence de progrès politiques, le développement de l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région présentaient un danger tant pour les aspirations légitimes des Palestiniens à un État que pour la sécurité d'Israël. Dans l'environnement actuel de méfiance, la communauté internationale doit travailler avec les Israéliens et les Palestiniens afin de créer les conditions sur le terrain, aux niveaux régional et international pour faciliter le retour à des négociations sur la base d'un cadre agréé et dans un calendrier précis.

Il a jugé essentiel que les deux parties démontrent sur le terrain leur volonté de parvenir à une solution de deux États sur la base des accords existants et en évitant toute action unilatérale. Promouvoir la solution de deux États requiert un changement politique fondamental s'agissant du Territoire palestinien occupé. Il a salué la récente décision d'Israël de délivrer 8 000 nouveaux permis de travail à des Palestiniens de Cisjordanie, établissant ainsi le nombre de ces permis à 60 000. Néanmoins, il a affirmé que les activités unilatérales en Cisjordanie, dont les démolitions et les expulsions, devaient cesser.

Si l'expansion des colonies de peuplement a diminué, les installations connexes n'ont pas cessé, celles-ci menaçant les perspectives de paix, a ajouté le Coordonnateur spécial, avant d'appeler aussi les groupes palestiniens à cesser les combats.

Alors que le 8 juillet marquait le premier anniversaire de l'éclatement du dernier conflit entre le Hamas et Israël, l'état d'urgence dans lequel se trouve la population palestinienne a fait perdre tout espoir aux populations sur toute perspective de progrès, a-t-il poursuivi. M. Mladenov s'est particulièrement dit préoccupé par le développement des activités de salafistes et d'autres groupes extrémistes à Gaza, mais aussi dans le Sinaï voisin, faisant état des attentats à la voiture piégée du 18 juillet à Gaza et des tirs de roquettes contre Israël les 3 et 16 juillet.

Malgré les difficultés, il s'est félicité du fait qu'Israël et l'Autorité palestinienne se soient accordés sur un nouveau mécanisme permettant aux Palestiniens de Gaza d'accéder à des matériaux de construction pour reconstruire les maisons détruites mais aussi pour de nouveaux logements. Il a indiqué que 700 familles avaient déjà été identifiées, dont 120 ont déjà pu acheter et obtenir des matériaux de construction. Dans ce contexte, il a exhorté les donateurs à financer les reconstructions et à répondre aux besoins urgents de Gaza en matière d'eau et d'énergie.

Au Yémen, l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, mène sa mission de bons offices avec toutes les parties en vue de favoriser la reprise des négociations sur la transition politique, tandis qu'en Libye, les Nations Unies restent engagées à faciliter des pourparlers visant à mettre fin à la crise politique et sécuritaire par le biais de la formation d'un gouvernement d'union nationale, a également déclaré M. Mladenov. Il a précisé qu'en Iraq, l'ONU s'efforçait de promouvoir le dialogue politique pour encourager la réconciliation nationale. Au Liban, il a exprimé des inquiétudes croissantes au sujet de divergences politiques empêchant les institutions de fonctionner.

M. Mladenov s'est dit particulièrement inquiet de la crise financière sans précédent de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient(UNRWA), marquée par un déficit de 500 millions de dollars, en précisant que si 100 millions de dollars n'étaient pas trouvés dans les semaines à venir, les écoles de l'UNRWA chargées de l'éducation de 500 000 enfants à travers le Moyen-Orient ne pourraient probablement pas rouvrir leurs portes. Il a estimé que cette situation aurait de graves conséquences pour les enfants palestiniens réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, au Liban et en Syrie, sans oublier l'impact sur la stabilité et la sécurité d'une région déjà tourmentée.

Si le Premier Ministre israélien, M. Benyamin Netanyahu, et le Président palestinien, M. Mahmoud Abbas, ont réaffirmé leur désir de paix, M. Mladenov a dit que ces mots devaient être traduits en actions concrètes et durables sur le terrain. L'heure est venue de prendre des décisions concluantes pour renverser la perception que la solution de deux États est en train de mourir.

Il a affirmé qu'un accord global nécessitait un engagement des États arabes clefs y compris par le biais de l'Initiative de paix arabe. Le Coordonnateur spécial a indiqué que le Secrétaire général se tenait à la disposition des deux parties pour les aider à surmonter leurs divisions.

M. RYAD MANSOUR, Observateur permanent de l'État de Palestine, a constaté que nous n'étions malheureusement pas plus près de la paix aujourd'hui qu'il y a un an, lorsqu'ici même un appel désespéré avait été lancé en faveur d'une intervention du Conseil de sécurité pour arrêter le massacre par Israël de Palestiniens innocents, les destructions sans motif de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles essentielles, la terreur imposée à toute la population civile dans la bande de Gaza.

M. Mansour a ainsi rappelé le bilan de l'offensive israélienne, l'été dernier, contre la bande de Gaza: plus de 2 251 Palestiniens tués, en majorité des civils, et dont 551 enfants et 299 femmes. Un an après, pas un seul fonctionnaire ou soldat israélien n'a été tenu responsable de ces crimes, a-t-il déploré, estimant que les plaies humaines et physiques n'étaient pas cicatrisées.

Le blocus israélien, telle une punition collective pour 1,8 million de Palestiniens de Gaza, se poursuit et continue d'entraver la reconstruction et le relèvement, les conditions humanitaires se détériorant au-delà de toute mesure, le chômage et l'insécurité alimentaire atteignant des niveaux sans précédent, a expliqué l'Observateur de la Palestine.

Il a souligné également les difficultés financières auxquelles est confronté l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), menaçant non seulement ses services vitaux en Palestine, mais aussi en Syrie, au Liban et en Jordanie. Il a ainsi lancé un appel à l'aide internationale en faveur du travail humanitaire essentiel de l'UNRWA et a demandé à l'ONU d'agir immédiatement pour résoudre cette crise.

Pour M. Mansour, de toute évidence, au moment où Israël a lancé sa guerre l'été dernier, et compte tenu de toutes les actions illégales perpétrées par la suite, ce pays souhaitait intentionnellement saboter les perspectives de paix, intensifier sa punition collective du peuple palestinien et le priver de tout espoir de mettre fin à cette cruelle occupation et à la réalisation de ses droits inaliénables et de ses aspirations nationales.

L'impasse politique dangereuse continue et la paix reste inatteignable, a-t-il déploré, en précisant que c'était le résultat direct du comportement d'Israël qui a non seulement sapé les efforts pour sauver la solution de deux États, mais cherche également à la détruire de manière active.

Pourtant, l'État de Palestine demeure résolu à cette recherche de la paix, comme en témoigne, a-t-il dit, sa décision d'adhérer aux principaux instruments du droit international humanitaire et des droits de l'homme, ainsi qu'au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), et engagé en faveur des buts et principes de l'Organisation des Nations Unies. La Palestine recherche la paix et la coexistence avec Israël, mais cela doit être fondé sur la liberté et la justice. Cela nécessite une fin complète de cette occupation étrangère et des politiques racistes coloniales, a déclaré l'Observateur de la Palestine.

M. Mansour a réitéré l'appel de la Palestine au Conseil de sécurité à respecter ses obligations de la Charte des Nations Unies et à agir sans délai pour adopter une résolution visant à sortir de l'impasse politique et à réaliser la paix et une sécurité durables.

À cet égard, l'État de Palestine continue d'accueillir et de soutenir l'initiative française et d'appeler les membres du Conseil à aller de l'avant maintenant en réaffirmant les paramètres pour la paix, sur la base des termes de référence internationalement reconnus énoncés dans les résolutions pertinentes des Nations Unies, les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe, ainsi qu'en définissant un calendrier précis pour la fin de l'occupation israélienne, une surveillance internationale et l'appui à la mise en œuvre d'un accord de paix.

« Nous, Israéliens, avons toujours entendu, y compris devant ce Conseil, que les colonies de peuplement et la présence israélienne en Judée-Samarie étaient les obstacles à la paix », a affirmé M. RON PROSOR (Israël). « Si seulement Israël écoutait la communauté internationale, alors la frontière entre Israël et la Palestine serait la même que celle établie entre la Belgique et les Pays-Bas », a-t-il fait observer, en précisant que c'est ce qui a été fait.

Dix ans après le retrait israélien de Gaza, ce territoire est devenu un sanctuaire pour les terroristes, et le Hamas, organisation terroriste internationalement reconnue, a manipulé le peuple de Gaza pour poursuivre sa guerre contre Israël, a-t-il soutenu. « Il semble qu'ils n'auraient pas reçu le mémo indiquant que le retrait d'Israël visait à mettre un terme au djihad mené contre son peuple », a-t-il ironisé, avant de s'étonner de la mansuétude des Nations Unies à l'égard du Hamas. « Gaza devait servir de pilote pour la gouvernance palestinienne en Cisjordanie mais, a-t-il dit, le pilote a crashé l'avion. »

M. Prosor a ensuite rappelé que « nous vivons en des temps où les États-nations se désintègrent devant nos yeux ». « L'Iraq, la Syrie, le Yémen et la Libye ne sont plus les pays que nous connaissions. Maintenant nous avons le royaume d'Al-Qaida, la République d'el-Nosra, l'Houthistan et bien sûr l'État islamique », a-t-il fait remarquer. La carte de la région sur Google devrait être actualisée chaque jour, afin de rendre compte de la prise de contrôle de zones géographiques par les groupes terroristes.

« Nous sommes tous engagés dans une guerre à grande échelle pour l'avenir du Moyen-Orient et pour le reste du monde », a-t-il dit, avant de demander si, à terme, le Moyen-Orient ne serait pas amené à prendre le nom d'« Empire uni islamique ». « Si nous ne nous réveillons pas à temps, toutes les réponses à nos interrogations seront fausses », a-t-il averti.

Le représentant a déclaré qu'Israël ne pouvait pas se payer le luxe d'attendre que le reste du monde se réveille, en indiquant que son pays devait faire face à la terreur du Hamas « devant sa porte ». Il a ensuite rappelé que l'offensive lancée par Israël l'été dernier visait à protéger son peuple de l'agression du Hamas. Il s'est ensuite dit surpris qu'à Gaza, il n'y ait pas d'argent pour reconstruire les hôpitaux et

rémunérer les enseignants mais qu'il y en ait pour creuser les « tunnels de la terreur ». « Quand le Hamas aura fini son travail, Gaza sera la première ville du monde à avoir une infrastructure moderne sous terre avant qu'elle ne possède une infrastructure digne de ce nom sur terre. »

L'Ambassadeur Prozor s'est aussi dit étonné que les auteurs du rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme sur le conflit de l'été dernier, publié il y a deux semaines, aient écrit qu'ils ne pouvaient établir avec certitude l'intention des groupes palestiniens armés derrière la construction et l'utilisation des tunnels. « Peut-être que ces tunnels sont destinés au nouveau métro de Gaza? » a-t-il demandé.

Tenant à la main le rapport d'Israël sur les atrocités commises par le Hamas et sur la réponse militaire israélienne, le représentant a indiqué que si quelqu'un à l'ONU lisait ce rapport, il ou elle reconnaîtrait que le Hamas est une organisation terroriste. Il a affirmé que l'approche équilibrée que les Nations Unies se font fort d'adopter dans les affaires internationales était battue en brèche par les bombardements aveugles de l'Arabie saoudite au Yémen qui ont causé la mort de familles entières. « Surprise, surprise, pas de commission d'enquête », a-t-il remarqué.

L'Autorité palestinienne, si prompte à condamner Israël, refuse d'assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple de Gaza et son chef préfère se consacrer au règlement de comptes politiques avec ses rivaux, a assuré l'Ambassadeur Prozor. « Il suffit de voir comment Abbas a traité l'ancien Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, qui était pourtant respecté de toute la communauté internationale », a-t-il fait observer.

Concernant le récent accord sur le programme nucléaire iranien, M. Prozor a estimé que la conclusion d'un tel accord était une erreur historique qui ne fera que rapprocher l'Iran de son objectif d'obtenir l'arme nucléaire. Il a fait remarquer que l'Iran était à la source de l'instabilité du Moyen-Orient et était le « parrain de la terreur » dans le monde entier. « De nombreux membres de ce Conseil ont décrit cet accord comme ouvrant un nouveau chapitre », a-t-il noté, avant de rappeler que l'Ayatollah Khamenei avait déclaré, avant même la signature de l'accord, que son pays continuerait d'appuyer les terroristes dans la région. Il a également noté que de nombreux États du monde arabe partageaient les préoccupations d'Israël sur cet accord. « Le monde doit nous écouter », a-t-il dit, avant de déplorer que cet accord risque de donner à l'Iran les moyens de mener à bien son idéologie destructrice.

Le représentant israélien a ensuite vivement critiqué les termes de l'accord qui, a-t-il prévenu, ne posent pas de limites suffisantes à la course aux armements de l'Iran. « Selon l'accord, l'Iran peut soit obtenir la bombe en trichant, soit la fabriquer après avoir respecté la période probatoire de 10 ans prévue par l'accord », a-t-il affirmé, en rappelant que la période de 10 ans s'achèverait en un clin d'œil. Il a suggéré comme alternative à cet accord le maintien des sanctions afin d'obtenir un meilleur accord.

« Passer cet accord avec l'Iran est un autre exemple de l'incapacité du monde à voir la réalité telle qu'elle est », a-t-il dit. Dans quelques années, a-t-il ajouté, les conséquences de cette erreur seront claires pour tous. « Mais, pour Israël, demain est déjà trop tard », a dit M. Prosser avant de conclure.

M. MURRAY MCCULLY, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, a estimé que l'adoption par le Conseil de sécurité, lundi dernier, de la résolution 2231 (2015), après des années de négociations entre les membres permanents, l'Union européenne, l'Allemagne et l'Iran, représentait une grande victoire pour la diplomatie.

Bien que beaucoup de travail reste à faire pour mettre en œuvre l'accord, et encore plus pour renforcer la confiance entre l'Iran et la communauté internationale, obtenir un accord représente une grande réussite, a-t-il dit. La question est maintenant de savoir si nous pouvons nous attendre à voir le même courage politique et le même engagement envers des solutions politiques apportées aux autres questions qui affectent la région, a-t-il déclaré.

Pouvons-nous voir les acteurs collaborer pour mettre fin aux conflits en Syrie, en Iraq ou au Yémen? a demandé M. McCully. Les principales parties prenantes peuvent-elles coopérer pour créer une voie vers une solution de deux États pour Israël et la Palestine? Répondant par l'affirmative à ces questions, il a néanmoins estimé que le Conseil devrait faire face à ses responsabilités et faire montre d'un certain courage politique.

En Syrie, les bons offices du Secrétaire général ne suffisent pas pour régler la crise, a affirmé le Ministre. Le Conseil doit reconnaître ses responsabilités à négocier une solution politique à cette crise. Au Yémen, la situation humanitaire continue de se détériorer de façon alarmante. L'échec des négociations de l'ONU pour parvenir à un accord, suivi par l'échec de la récente pause humanitaire, ont des impacts immédiats qui risquent de saper la confiance du Conseil dans l'engagement des parties à parvenir à une solution politique, a-t-il fait observer, en soulignant qu'il était nécessaire de faire cesser avant tout les combats.

En Iraq, l'accent mis par le Gouvernement sur le renforcement des efforts de réconciliation nationale est essentiel, a-t-il dit. Concernant la Libye, le Ministre a exhorté tous les membres du Congrès général national basé à Tripoli à s'engager pleinement dans le processus politique et à parapher l'accord politique, ceux qui refusent de le faire devant en payer les conséquences.

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) a souligné qu'il était urgent de rechercher des solutions durables pour régler les problèmes qui ont, a-t-elle dit, un effet domino dans la région. Elle s'est particulièrement dite inquiète de la détérioration de la situation en Syrie. Aujourd'hui, a-t-elle précisé, 4 millions de Syriens ont fui le pays et la moitié de la population civile, soit 12,2 millions de personnes, ont besoin d'une assistance humanitaire. Face à l'ampleur de la crise, Mme Power a jugé inadmissible que seulement un quart des

besoins humanitaires aient été financés. Elle s'est dite particulièrement horrifiée par le niveau de violence de l'EIL qui vient de publier des vidéos de l'exécution de 25 soldats à Palmyre et qui vient de décapiter des femmes tandis qu'ils offrent des poupées à des enfants pour leur montrer comment décapiter. « Nous avons des responsabilités pour aider les pays voisins à accueillir les réfugiés fuyant ces horreurs », a-t-elle martelé.

Pour ce qui est du dossier israélo-palestinien, la représentante des États-Unis a regretté que les 2,5 milliards promis il y a 9 mois pour le relèvement de Gaza et l'aide aux Palestiniens n'aient pas été versés à ce jour. Elle a exhorté les pays donateurs à respecter leurs engagements vis-à-vis des Gazaouis et à faire en sorte que le déficit de l'UNRWA soit résorbé. Pour leur part, les États-Unis ont versé le montant auquel ils s'étaient engagés il y a 9 mois, a-t-elle assuré. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de ce conflit, a-t-elle insisté, en rappelant qu'il ne suffit pas seulement de répondre aux besoins humanitaires de la population.

S'agissant de l'accord sur le dossier nucléaire iranien, Mme Power a souligné l'importance de la persistance des pourparlers au cours de ces deux dernières années pour parvenir à une solution qu'elle a qualifiée de pragmatique. « Si l'accord du 14 juillet dernier ne répond pas à toutes nos préoccupations sur les actions déstabilisatrices de l'Iran dans la sous-région, il présente néanmoins l'avantage de s'attaquer à la principale menace, la menace nucléaire, que constitue l'Iran », a-t-elle tenu à préciser.

Mme DINA KAWAR (Jordanie) a déclaré que l'incapacité de résoudre les conflits au Moyen-Orient ne fera que favoriser l'extrémisme. C'est pourquoi, a-t-elle insisté, il faudrait que tous les obstacles à la reprise de négociations entre Israéliens et Palestiniens soient levés. Elle a estimé qu'il était impératif d'avancer vers la solution de deux États, par le biais de négociations avec un calendrier clair, en gardant à l'esprit la nécessité de régler les questions importantes comme l'eau, l'énergie, la sécurité ou encore les réfugiés. Elle a assuré que la Jordanie était déterminée à aider à la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens pour établir un cadre de négociations par tous les moyens possibles. La communauté internationale et l'ONU, a-t-elle rappelé, ont la responsabilité d'améliorer la vie des Palestiniens en permettant le développement du secteur privé, favorisant la libre circulation des biens et des personnes et en promouvant le respect des droits de l'homme.

M. RAMLAN BIN IBRAHIM (Malaisie) a indiqué que, selon la Banque mondiale, le taux de chômage à Gaza était, à 43%, le plus élevé au monde. Depuis l'offensive d'Israël à Gaza, a-t-il dit, aucune des maisons qui ont été détruites n'a été reconstruite. Il a affirmé que la situation de désespoir qui règne à Gaza faisait le jeu de Daech, notamment dans les efforts de ce dernier pour recruter, et pouvait avoir des conséquences explosives pour la région, si rien n'était fait. Il s'est dit ensuite indigné qu'Israël continue d'ignorer l'avis consultatif sur l'illégalité de la construction du mur de séparation israélien ou « mur de l'apartheid » que la Cour internationale de Justice avait rendu il y a 11 ans. Les Forces de sécurité israéliennes continuent

d'utiliser une force disproportionnée pour arrêter et détenir des enfants palestiniens, dont certains ont à peine 11 ans, a-t-il regretté.

M. Ibrahim a affirmé que de telles actions ne sauraient être prises par un partenaire sincèrement dévoué à la cause de la paix, avant de critiquer les agissements israéliens consistant à modifier la réalité sur le terrain afin d'ouvrir la voie à un seul État. Tout en soutenant les initiatives visant à régler le conflit, il a indiqué que la proposition française d'une résolution du Conseil visant à revigorer le processus de paix devrait être examinée de manière approfondie. En conclusion, il a affirmé qu'un règlement du conflit permettrait de saper la propagande de Daech et autres groupes terroristes, qui se font fort de rappeler qu'ils combattent, eux aussi, l'oppression des Palestiniens.

M. MAHAMAT ZENE CHERIF (Tchad) a souligné que le peuple palestinien ne voyait aucune lueur d'espoir quant à la fin de l'occupation israélienne et déploré l'incapacité de la communauté internationale à remettre le processus de paix sur les rails.

« Le statu quo est de plus en plus insupportable », a-t-il estimé. Le représentant a affirmé que cet état de fait résultait du refus d'Israël d'accepter la solution de deux États. « Il faut appeler un chat un chat », a-t-il dit, avant de critiquer les agissements d'Israël qui ne font qu'envenimer les relations entre les parties. Il a souhaité que la communauté internationale intensifie ses efforts pour que les parties s'engagent sur la voie du dialogue et qu'une perspective de paix viable soit réalisée.

Il a ensuite salué toute initiative qui vise à relancer le processus de paix, en fixant notamment le cadre de négociation, assorti d'une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne. « À défaut de processus négocié, l'adhésion de la Palestine à différents instruments internationaux pourrait être une solution alternative qui doit être encouragée », a-t-il dit, en ajoutant que la Palestine pourrait devenir membre à part entière de l'ONU. « Le processus de paix, a-t-il cependant rappelé, reste la seule solution viable. »

Le représentant du Tchad s'est ensuite dit « terrifié » par l'ampleur de la violence en Syrie. La communauté internationale ne doit pas rester les bras croisés, a-t-il dit, avant de soutenir les efforts de M. Staffan de Mistura. S'agissant de la situation au Liban, il a encouragé les Libanais à se dissocier du conflit en Syrie.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a souligné que son pays faisait depuis l'été dernier, et encore plus depuis le récent déplacement dans la région du Ministre français des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, un constat préoccupant: la solution de deux États est en passe de devenir irréalisable. Il est donc urgent de recréer une perspective politique vers la création d'un État palestinien viable et indépendant vivant en paix et en sécurité aux côtés de l'État d'Israël.

Pour la France, il est illusoire d'espérer qu'Israël et les Palestiniens puissent reprendre les négociations et, surtout, les conclure, sans un accompagnement international large. Une action déterminée en faveur de la

paix doit s'appuyer sur deux piliers, a expliqué M. Delattre, d'une part l'action collective et la mobilisation de la communauté internationale et, d'autre part, la définition d'un cadre pour les négociations, ce à quoi le Conseil de sécurité doit contribuer.

La communauté internationale doit agir collectivement et, près de 50 ans après l'adoption de la résolution 242 (1967), il est essentiel de replacer le Conseil au cœur du règlement du conflit, a estimé le représentant de la France. Il ne s'agit pas, en effet, d'imposer une solution aux parties, mais de fixer le cadre des négociations. Le moment venu, il sera de la responsabilité du Conseil d'adopter une résolution consensuelle et équilibrée qui fixera les paramètres du statut final et définira un calendrier pour les négociations.

La France, a-t-il ajouté, travaille actuellement à réunir les conditions d'une telle initiative, qui n'aurait pas de sens si l'on ne recevait pas les garanties qu'elle soit à la fois largement soutenue et mise en œuvre.

S'agissant de la Syrie, aucune solution au conflit n'est possible avec le maintien au pouvoir de Bachar Al-Assad, a-t-il assuré. Il n'y a pas d'avenir avec un clan ultra-minoritaire qui a mis son pays à sang et qui continue de jouer un jeu dangereux avec Daech, en concentrant l'essentiel de ses bombardements contre l'insurrection. La France, a-t-il poursuivi, plaide depuis de nombreux mois en faveur d'une relance du processus politique.

De même, il est important que la communauté internationale renforce son appui au Liban, en l'aidant à prendre en charge le défi humanitaire auquel le pays est confronté, en soutenant les Forces armées libanaises, en maintenant la capacité de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à prévenir les tensions au sud du Litani et en appelant à l'élection rapide d'un président par les députés.

M. ROMÁN OYARZUN MARCHESI (Espagne) a dit la nécessité de promouvoir des mesures de confiance et un nouveau cadre de négociations. Il s'est félicité de l'absence de construction de colonies de peuplement ces derniers mois. Il a noté la scission de fait de Gaza en rappelant que la réconciliation intra-palestinienne était essentielle pour garantir la viabilité d'un futur État palestinien. Il a estimé que les mesures de « paix économique » initiées par Israël étaient positives. « Les colonies de peuplement en Cisjordanie et le blocus de Gaza ne font pas que menacer la paix, mais attisent aussi le risque de radicalisation », a prévenu le représentant de l'Espagne avant de citer l'importance de l'Initiative de paix arabe.

Le délégué a estimé que le rôle du Conseil de sécurité était de favoriser l'émergence d'un cadre de négociations avec un échéancier clair. Citant trois messages qu'il a qualifiés « d'essentiels », le représentant de l'Espagne a dit qu'il n'y avait pas d'autre solution que celle des deux États; que la réconciliation intra-palestinienne était urgente; et que le Conseil de sécurité devait jouer un rôle essentiel pour la reprise de négociations.

Il s'est particulièrement inquiété de la tragédie humanitaire qui a atteint des « limites intolérables » en Syrie, en soulignant que les responsables devaient savoir qu'ils devraient rendre des comptes dans tous les cas. « L'inaction de tous augmente de façon dangereuse le risque de vide institutionnelle qui ne pourra que bénéficier à Daech et à sa capacité de déstabiliser la région », a-t-il prévenu.

M. KAYODE LARO (Nigéria) a affirmé que le statu quo ne saurait être la solution au Moyen-Orient. Il a encouragé les pays qui ont de l'influence à en user pour ramener les parties à la table des négociations. La participation des États arabes est vitale pour le processus de paix, a-t-il poursuivi.

Le représentant a ensuite jugé crucial que les parties reprennent les négociations en Syrie et encouragé les efforts de M. Staffan de Mistura. Seule une solution négociée permettra de ramener la paix en Syrie, a-t-il dit. Avant de conclure, le représentant a appelé à la cessation des hostilités au Yémen et souhaité que les parties parviennent à une solution politique, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil.

M. WANG MIN (Chine) a affirmé que toutes les questions relatives à la situation au Moyen-Orient devraient être réglées par la voie des négociations. Israéliens et Palestiniens doivent donner la chance à la paix en entamant dès que possible des pourparlers, a-t-il dit, avant de souhaiter qu'il soit mis un terme aux colonies de peuplement. Il a affirmé dans le même temps que la sécurité d'Israël devrait être assurée. Les exigences des deux parties doivent être prises en compte, a-t-il insisté, avant d'ajouter que la Chine appuyait toutes les initiatives promouvant la reprise du dialogue.

La situation en Syrie est intimement liée à la situation au Moyen-Orient, a poursuivi le représentant de la Chine. Il a ainsi souhaité que la communauté se fixe pour objectif de ramener les parties à la table des négociations. À cette fin, il est essentiel de maintenir l'unité du Conseil sur le dossier syrien.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a affirmé que les actions unilatérales des uns et des autres constituaient le principal frein au dialogue israélo-palestinien. Il a jugé particulièrement contreproductive la construction de colonies de peuplement. Il a appelé à relancer les activités et consultations du Quatuor diplomatique, estimant que la communauté internationale pouvait débloquer la situation. Le représentant a également déclaré que la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord était tout simplement catastrophique, s'inquiétant du fait que ces situations fissent tâche d'huile en Afrique et en Asie.

Il a estimé que l'invasion de l'Iraq et l'ingérence étrangère en Syrie étaient responsables de l'apparition de l'État islamique d'Iraq et du Levant qui est parti à la conquête de la planète. Nous ne pouvons réagir à ce mal qu'ensemble, en nous abstenant de tout deux poids, deux mesures, a-t-il estimé. Il a appelé tous les États à mettre de côté leurs différends et se concentrer sur cette menace commune qu'est le terrorisme international. Il a dit l'importance de la résolution 2199 (2015) qui vise à tarir les flux financiers bénéficiant à l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Il s'est particulièrement inquiété de la capacité des terroristes de concevoir des armes chimiques. Dans ce contexte, il a estimé que le conflit israélo-palestinien constituait un argument pour créer de nouveaux terroristes. Par ailleurs, le représentant russe s'est félicité de l'accord sur le nucléaire iranien en estimant qu'il démontrait que s'il y avait une volonté politique, on pouvait résoudre les questions les plus complexes. Il a espéré que cet accord poussera les pays de la région à régler ensemble leurs problèmes de sécurité et à s'abstenir de toute course aux armements.

M. RAFAEL DARÍO RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela) s'est dit alarmé par le niveau d'instabilité au Moyen-Orient qui est, selon lui, le fruit d'une ingérence étrangère qui a favorisé l'effondrement institutionnel de plusieurs pays. « C'est cet effondrement qui a permis l'émergence de mouvements terroristes », a-t-il dit, en regrettant que cette instabilité ne soit que le fruit d'intérêts et de visions géopolitiques opposées.

Il a souligné la responsabilité de ceux qui ont financé des groupes armés qui ont fini par devenir terroristes. « Dans ce contexte, la cause du peuple palestinien devient primordiale », a-t-il estimé avant d'appeler à la reprise de négociations. Rappelant qu'Israël a bombardé aveuglément la population de Gaza durant 52 jours en faisant 2 200 morts et 110 000 blessés, le représentant du Venezuela a exigé que les responsables de ces crimes de guerre soient traduits en justice.

« Pour une puissance occupante le temps est une donnée fondamentale », a-t-il dit, en dénonçant une politique systématique de colonisation et l'expulsion progressive de populations. Il a déploré les provocations constantes d'Israël qu'il a accusé de vouloir réduire à néant la solution de deux États. Il a appelé la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour relancer les négociations visant à aboutir à deux États. « Le moment est venu pour que le Conseil de sécurité adopte une position ferme en faveur de la paix et de la justice et d'une solution de deux États », a-t-il insisté.

M. CRISTIÁN BARROS MELET (Chili) a souligné la nécessité de sortir du statu quo actuel. Le Conseil de sécurité doit relever le défi de la relance des négociations, pour amener les parties à trouver une solution. Le représentant s'est dit préoccupé par les agissements de certains acteurs qui font revenir en arrière le processus de paix, notamment par la poursuite de la colonisation et du blocus de Gaza.

Le représentant a estimé que le processus de négociations devait garantir à la Palestine l'accession au statut d'État et à Israël sa sécurité. Au Liban, il a espéré que les parties trouveront les moyens pour mettre fin au vide constitutionnel actuel. En Syrie, l'aide humanitaire doit parvenir à la population civile mais les parties syriennes doivent chercher une solution politique pour mettre un terme à la crise humanitaire et au conflit, a-t-il estimé.

M. MATTHEW RYCROFT (Royaume-Uni) a évoqué les conséquences douloureuses des combats à Gaza et a appelé à prendre des mesures en urgence pour arriver à la solution de deux États. Améliorer les conditions de vie à Gaza et en Cisjordanie sont des conditions essentielles, a-t-il dit, estimant que les

constructions de colonies constituaient des mesures allant à l'encontre de cette solution. Il a souhaité voir s'améliorer la situation économique à Gaza. Il faut notamment doubler l'approvisionnement en eau, a-t-il prévenu. Le représentant a appelé les deux parties à prendre des mesures. Il a demandé au chef de l'Autorité palestinienne de montrer qu'il est le chef de tous les Palestiniens. Se désolant aussi que seulement 27% des engagements internationaux en faveur de Gaza aient été respectés jusqu'à présent, il a appelé tous les donateurs à respecter leurs promesses, avant d'annoncer des contributions supplémentaires de la part de son pays.

En ce qui concerne la Syrie, il a dénoncé l'utilisation aveugle de barils d'explosifs, les attentats contre les hôpitaux et l'usage des armes chimiques. Il ne peut y avoir de solution militaire en Syrie, a-t-il rappelé en demandant d'appuyer davantage les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Le Liban compte 1,2 million de réfugiés syriens, ce qui augmente sa population de près d'un quart, a-t-il fait remarquer en indiquant que le Royaume-Uni apportait une aide à ce pays pour qu'il puisse supporter ce fardeau.

Il est aussi essentiel que le Gouvernement libanais élise un président, a-t-il dit. Faisant ensuite référence à l'adoption de la résolution, lundi, sur le programme nucléaire iranien, il a salué l'unité d'objectif et appelé à conserver cet esprit de coopération pour régler les problèmes au Moyen-Orient.

M. JULIO HELDER MOURA LUCAS (Angola) a regretté que la situation économique, sociale et sécuritaire continue de se détériorer au Moyen-Orient. Il a cependant émis le vœu que l'accord sur le nucléaire iranien, conclu le 14 juillet dernier, puisse faire changer la donne dans la région. Le Conseil de sécurité devrait saisir cette opportunité pour tendre la main à d'autres acteurs, notamment en Syrie, au Yémen et pour lutter contre le sectarisme religieux. Notant l'impasse actuelle dans le processus de paix israélo-palestinien, le représentant a rappelé que le règlement de ce conflit ne pouvait se faire que par la voie de négociations et que la solution de deux États restait la seule voie possible. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent s'engager plus activement dans ce processus, a-t-il dit. Les membres permanents du Conseil de sécurité doivent, dans ce cadre, jouer un rôle clef. Ce privilège doit être utilisé pour la paix et la sécurité, en particulier pour que les parties concernées parviennent à un règlement du conflit entre la Palestine et Israël. Il a aussi rappelé qu'il y a 20 ans, les deux parties étaient déjà proches d'une solution globale.

M. DAINIUS BAUBLYS (Lituanie) a appelé Israël à faciliter la construction rapide de la Palestine ainsi que le développement économique de la zone C et à mettre fin aux transferts forcés de la population et à la démolition des habitations palestiniennes. Le représentant a exhorté Israël et la Palestine à œuvrer pour améliorer la situation politique, économique et sécuritaire des Palestiniens. De telles actions contribueront à assurer à la fois la prospérité et la sécurité des Israéliens et des Palestiniens. Le représentant a dit attendre la réaffirmation par les États-Unis de leur engagement en faveur du processus de paix, ainsi que la participation active de l'Union européenne, de la Ligue des États arabes, du Quatuor et des acteurs régionaux. Il a insisté sur la reprise immédiate des négociations de paix en vue de parvenir à un règlement

politique définitif sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, des Principes de Madrid, y compris le principe « La terre contre la paix », la Feuille de route, les accords précédemment obtenus par les parties et l'Initiative de paix arabe, conduisant à l'existence de deux États démocratiques et souverains vivant côte à côte dans des frontières établies, en paix et en sécurité.

S'agissant de la Syrie, le représentant a déclaré que le Gouvernement syrien ne montre aucune intention de protéger sa propre population et c'est pourquoi, il appartient à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité de protéger. La solution politique reste la seule issue à la crise, a-t-il rappelé. Au Liban, la communauté internationale doit continuer d'aider le pays à renforcer les institutions, l'armée, la gestion de l'impact des flux de réfugiés syriens, y compris les services essentiels comme l'éducation et la santé. Au Yémen, toutes les parties yéménites devraient participer au dialogue sans conditions préalables et se rallier au processus facilité par les Nations Unies. L'alternative est la fragmentation de l'État, la montée du sectarisme et l'autonomisation des groupes terroristes, a-t-il prévenu avant de conclure.

Après avoir brossé le tableau de la grave situation humanitaire à Gaza un an après les bombardements israéliens, Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a déclaré qu'au milieu de cette désolation, l'accord historique entre le Vatican et la Palestine était une lueur d'espoir qui devrait interpeller l'autorité morale de la communauté internationale à rompre le blocage politique et permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables. Le Conseil de sécurité doit faire plus pour créer un nouveau cadre crédible et complet de négociations qui, a-t-il dit, doivent être accompagnées d'un calendrier précis, sur la base de la résolution 194 de l'Assemblée générale, des Principes de Madrid et de l'Initiative de paix arabe. Concernant le flux de réfugiés syriens, la représentante a réitéré qu'il était impératif de mettre fin aux souffrances des réfugiés en élargissant l'espace humanitaire sur la base du principe de la responsabilité partagée et par l'intensification des programmes de réinstallation.

M. ASOKE MUKERJI (Inde) a constaté que le Conseil de sécurité avait été spectateur de l'escalade et de l'apaisement relatif du Processus de paix au Moyen-Orient, en insistant sur l'impasse de ce processus. Il a donc appelé le Conseil à œuvrer davantage pour encourager les parties à reprendre les négociations. L'Inde, a-t-il réaffirmé, continue d'appuyer la création d'un État de Palestine vivant dans la paix, côte à côte avec Israël. Outre son soutien politique en faveur de la Palestine, M. Mukerji a donné plusieurs exemples de l'aide concrète que l'Inde apporte dans les territoires palestiniens, en particulier la construction d'une école de filles, la contribution annuelle d'un million de dollars à l'UNRWA et une contribution au plan de redressement de Gaza. Il a jugé urgent de faire preuve de retenue et d'éviter toute provocation, afin de retourner à la table des négociations.

M. Mukerji s'est par ailleurs inquiété des violences commises par des groupes militaires dans la région, en particulier en Iraq et en Syrie, et a appelé les pays de la région à lutter contre cet extrémisme et contre la radicalisation. Il a notamment demandé de poursuivre en justice les responsables des actes de terrorisme. La situation au Yémen a un lourd impact sur le coût des transports dans la région et, de ce fait,

sur le commerce international, a-t-il par ailleurs regretté. Pour ce qui est de la Syrie, il a demandé que les efforts se poursuivent en vue de parvenir à un règlement global de la crise. Il a indiqué qu'en 2014, son pays s'était engagé à verser 2 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires en Syrie en 2014 et qu'il allait y consacrer 2 milliards supplémentaires en 2015.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a dénoncé la déclaration du Coordonnateur spécial pour le processus de paix et celles d'autres délégations, notamment celle des États-Unis, qui n'ont pas respecté l'ordre du jour du Conseil de sécurité d'aujourd'hui en faisant l'impasse sur l'occupation du Golan syrien. Le représentant a rappelé que les Nations Unies doivent mettre en œuvre ses propres résolutions dont celles relatives à la création d'un État palestinien indépendant. Il a particulièrement parlé des résolutions 181 et 194 qu'Israël doit respecter. Le représentant syrien a dénoncé le fait que le suivi de la mise en œuvre de la résolution 181 ne concerne que la moitié des dispositions et que celle de la résolution 194 soit complètement ignorée. Il a rappelé qu'Israël avait commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au cours de son conflit avec le peuple palestinien. Il a dénoncé la poursuite de la colonisation israélienne qui sape toute chance de créer un État palestinien indépendant. Si nous voulons la paix et la sécurité au Moyen-Orient, l'ONU doit œuvrer avec sérieux avec les pays qui soutiennent Israël pour mettre en œuvre ses propres résolutions et le Principe de « La terre contre la paix ».

Concernant la Syrie, le représentant a déclaré que l'on aime parler de la situation humanitaire et du conflit dans le pays sans parler de l'occupation du Golan syrien et de la souffrance des Syriens vivant dans le Golan, ni de la violation des droits de l'homme des habitants, ni de l'exploitation des ressources gazières du Golan, ni même des cas des prisonniers politiques syriens dans le Golan. Le représentant a aussi soutenu qu'Israël appuyait les groupes terroristes dans la zone de séparation et que ces derniers bénéficiaient de traitement de faveur dans les hôpitaux israéliens. Israël a donné libre cours aux activités d'el-Nosra, a-t-il poursuivi. Cette situation doit être traitée de façon sérieuse et sans tarder, a estimé le représentant de la Syrie. Avant de conclure, il a salué l'accord sur le programme nucléaire de l'Iran qui, a-t-il souligné, est une victoire de la diplomatie. À cet égard, il a rappelé le droit des États parties au TNP à acquérir la technologie nucléaire à des fins pacifiques.

M. ABDALLAH AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a demandé de poursuivre les responsables de la campagne menée l'été dernier à Gaza, faisant de très nombreux morts, dont 551 enfants. Il a aussi cité les destructions de logements et les déplacements forcés de la population civile à la suite de cette crise. Il a regretté que le Conseil de sécurité n'exige pas d'Israël de cesser ses pratiques d'oppression et sa politique de destruction. Le représentant a cité, à cet égard, le rapport de la Commission d'établissement des faits de la Commission des droits de l'homme qui conclut qu'Israël a agi en violation du droit international et commis des crimes qui pourraient être considérés comme crimes de guerre du fait de l'utilisation d'armes explosives sur des zones résidentielles. Il a donc demandé de tenir Israël responsable de ces crimes. En outre, il s'est étonné qu'Israël ne figure pas sur la liste annexée au rapport du Secrétaire général sur les enfants en temps de conflits armés, qu'on désigne de « liste noire ».

La paix requiert que justice soit rendue, a-t-il affirmé, en regrettant qu'Israël continue d'agir en toute impunité et, en plus, entrave la justice. Il a souhaité l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre. Le représentant a aussi condamné les tentatives de transformation démographique de Jérusalem et la privation des Palestiniens de leur résidence. Il a souhaité une résolution qui cherche à trouver une solution à la question israélo-palestinienne, basée sur l'Initiative de paix arabe. Condamnant par ailleurs la présence de groupes terroristes armés en Syrie, dont le Hezbollah, il a appelé à lutter contre le terrorisme en cherchant des solutions. Il a enfin dénoncé les « opérations de génocide » menées par le Gouvernement syrien contre son propre peuple. Il a aussi regretté que le Conseil passe sous silence ce qui se passe en Syrie, avant de l'appeler à s'engager plus activement pour mettre un terme aux souffrances du peuple syrien.

Mme MALEEHA LODHI (Pakistan) a déclaré que la position intransigeante et indéfendable d'Israël avait éliminé tout espoir de voir une reprise du processus de paix et entravait toute chance de parvenir à la solution de deux États. L'extrémisme d'Israël correspond à une plus grande radicalisation à Gaza et en Cisjordanie. La représentante a ensuite rappelé qu'un an après la dernière guerre de Gaza, Israël continue, en toute impunité, de commettre des violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme. La pleine mise en œuvre de la résolution du Conseil, parrainée par l'Organisation de la coopération islamique et présentée par le Pakistan le 1er juillet 2015, devrait constituer une étape vers la fin de ce cycle d'impunité. La représentante a ajouté que la communauté internationale devrait soulager les souffrances de la population de Gaza. Elle a rappelé que 28% seulement des 3,5 milliards de dollars promis lors de la Conférence du Caire avaient été versés. Elle a appelé le Conseil de sécurité à adopter une résolution qui établit un calendrier et des paramètres pour la création d'un État palestinien indépendant.

M. ANTONIO DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) s'est dit « troublé » par la paralysie du processus de paix entre Israël et la Palestine. La communauté internationale ne doit pas rester inactive face à la violence quotidienne et à l'implantation de colonies de peuplement israéliennes qui affaiblissent la viabilité de la solution de deux États. Devant ces circonstances, le statu quo n'est pas une option. Le représentant a réitéré son appel au Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités et à appuyer le processus de paix. Il lui incombe de relancer un processus de négociations en vue de parvenir rapidement à la solution de deux États. À cet égard, il a salué les initiatives multilatérales et, en particulier, celle conduite par la France au Conseil de sécurité pour la relance des pourparlers de paix.

Concernant la Syrie, le représentant a rappelé qu'il n'y avait pas de solution militaire à la crise. Il a exhorté les parties à participer à des négociations politiques visant à mettre fin au conflit. Il a réaffirmé l'appui de son pays aux efforts de l'Envoyé spécial pour la Syrie et ceux de Moscou pour promouvoir le dialogue entre les parties. S'agissant de la situation sécuritaire en Iraq, il a souligné que la lutte contre le terrorisme international devrait s'attaquer aux causes profondes de ce fléau et se faire dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Le Brésil soutient les efforts du Gouvernement iraquien encourageant la réconciliation nationale, la réduction des divisions sectaires et la promotion du développement. Le représentant a salué la signature de l'accord politique libyen et a apporté son appui aux efforts du Gouvernement libanais à surmonter les difficultés des impacts de la guerre en Syrie. Il a exhorté les acteurs politiques à mettre fin à la vacance présidentielle au Liban. Au Yémen, l'illusion de la solution militaire et le recours à la force doivent être laissés de côté et remplacés par un dialogue politique inclusif appuyé par la communauté internationale. Le représentant a également exhorté toutes les parties à se mettre d'accord sur une pause humanitaire immédiate dans tout le pays.

Mme MAY-ELIN STENER (Norvège) a salué l'accord historique conclu entre les P5+1 et l'Iran sur le programme nucléaire iranien, en assurant que son pays appuyait l'AIEA dans sa mission importante de suivi de la mise en œuvre de cet accord. Elle a espéré que cela permettrait à l'Iran d'accomplir des progrès sur le plan économique et de régler ses problèmes internes. Elle a également souhaité que cela ouvre la voie au règlement de questions pressantes dans la région. À cet égard, elle a appuyé l'initiative de l'Union européenne de discuter de la façon dont un nombre plus grand d'« amis du processus de paix » pourrait travailler ensemble pour accompagner les parties. Pour sa délégation, un des moyens de préparer le terrain pour un processus de paix renouvelé est de renforcer l'économie et les institutions palestiniennes. Il faudrait pour cela assurer un meilleur accès aux marchés, a-t-elle noté, en lançant un appel à Israël pour qu'il facilite les activités économiques palestiniennes.

En ce qui concerne le soutien financier à l'Autorité palestinienne, la représentante a indiqué que la Norvège convoquera une réunion du Comité spécial de liaison au niveau ministériel à New York, en septembre prochain. Constatant qu'Israël avait permis l'importation de volumes de marchandises plus importants, elle a demandé que le Gouvernement israélien lève toutes les restrictions d'accès à Gaza. Passant ensuite à la lutte contre les forces terroristes et sectaires dans la région, elle a encouragé le Gouvernement iraquien à redoubler d'efforts en vue de parvenir à une réconciliation nationale. La lutte contre Daech prendra du temps, a-t-elle prévenu, avant d'appeler à miser sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme. S'agissant de la situation en Syrie, elle a appuyé tous les efforts déployés pour faire cesser la violence, invoquant à cet égard la responsabilité de chaque État Membre pour arriver à une action unifiée permettant de trouver une solution politique. Enfin, pour ce qui est de la Libye, elle a souhaité un consensus libyen sur l'accord final relatif à la constitution d'un gouvernement d'accord national.

M. GHOLAMALI KHOSHROO (République islamique d'Iran), qui a parlé au nom du Mouvement des pays non alignés (NAM), a demandé au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la colonisation illégale que poursuit Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et faire respecter le droit international, y compris la quatrième Convention de Genève et ses résolutions pertinentes. Comment le Conseil de sécurité peut-il rester silencieux alors qu'Israël continue délibérément et systématiquement d'implanter des colonies de peuplement et poursuit la construction du mur de

séparation, la confiscation et l'annexion de fait des terres palestiniennes, en anéantissant la possibilité de la solution de deux États? a demandé le représentant.

Le Conseil de sécurité ne peut pas rester en marge de la recherche d'une solution pacifique juste à la question de la Palestine. Le Mouvement des pays non alignés exhorte le Conseil de sécurité à agir pour mettre un terme à la situation critique du peuple palestinien avec des actions résolues vers la fin de l'occupation, en appuyant la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien et en établissant la paix et la sécurité avec la fin de ce conflit prolongé qui, a-t-il rappelé, a sévèrement déstabilisé la région, violé le droit international et sapé les efforts de la communauté internationale.

Le représentant a aussi dénoncé la violation par Israël des frontières du Liban en intensifiant les incursions aériennes. De telles activités sont des violations flagrantes de la souveraineté du Liban et des résolutions internationales, en particulier la résolution 1701 (2006). En outre, le Mouvement condamne toutes les mesures prises par Israël pour modifier le statut juridique, physique et démographique du Golan syrien occupé qui se sont intensifiées après le déclenchement de la crise syrienne. Le Mouvement demande à Israël de respecter la résolution 497 (1981) et à se retirer du Golan syrien occupé, a ajouté le représentant avant de conclure.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a affirmé que la priorité immédiate était de faire face à la situation dans la bande de Gaza. Tous les engagements de la communauté internationale en ce sens doivent être honorés, a-t-il affirmé, se disant préoccupé par le grave manque de fond de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a lancé un appel à tous les donateurs de verser leurs contributions. L'Union européenne estime que le respect du droit humanitaire international et du droit humanitaire par les États et les acteurs non étatiques, y compris la reddition de compte, est la pierre angulaire de la paix et de la sécurité dans la région, a-t-il précisé.

Le délégué a ensuite exhorté toutes les factions palestiniennes à trouver un terrain d'entente, sur la base de la réconciliation et de la non-violence, et à travailler ensemble pour répondre aux besoins de la population palestinienne. Il a réitéré que la viabilité de la solution des deux États était au cœur de la politique de l'Union européenne et demeurait sa priorité et a réaffirmé l'opposition de l'Union européenne à la politique d'implantation d'Israël et aux actions qu'elle entreprend dans ce contexte.

S'agissant du conflit en Syrie, l'objectif ultime est d'aider à bâtir une Syrie pluraliste et démocratique où les droits de l'homme de toutes les personnes sont protégés et tous les Syriens, y compris les minorités et les groupes vulnérables, sont inclus, a-t-il poursuivi. L'approche politique de l'Union européenne en Syrie, en Iraq et contre la menace de Daech est actuellement mise en œuvre, a indiqué le représentant, affirmant que la lutte contre les groupes terroristes devait être conduite en parallèle avec la recherche de solutions politiques durables, à l'exception notable du régime du Président Assad qui ne pouvait pas y être associé.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a souligné la nécessité urgente de relancer le processus de paix et, si possible, de convoquer une conférence internationale pour discuter de cette question. Il a suggéré de revoir, à cette occasion, le rôle et le mandat du Quatuor. En outre, il a indiqué que l'Indonésie était favorable à des initiatives en faveur de la reprise du processus de paix qui prévoient des indicateurs et des calendriers précis. S'inquiétant de la détérioration de la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, le représentant a rappelé que cette situation résultait de la crise de l'été de 2014 et l'a qualifiée de « cauchemar humanitaire sans précédent ». Cette crise a donné lieu à un déplacement forcé de 100 000 personnes, a-t-il fait remarquer, en notant que Gaza n'avait accès à l'eau et à l'électricité que de manière très réduite. Il a appelé à nouveau la communauté internationale pour qu'elle redouble d'efforts afin d'empêcher les agressions israéliennes récurrentes. Cela implique qu'il faudrait poursuivre les responsables de l'agression contre la population palestinienne. Israël continue à faire régner la terreur, a-t-il dénoncé, après avoir évoqué la poursuite de la construction du mur de séparation et l'implantation de colonies de peuplement. M. Percaya a dès lors demandé au Conseil de sécurité d'obtenir d'Israël qu'il respecte le droit international et les résolutions des Nations Unies. Enfin, il a salué l'accord conclu entre les P5+1 et l'Iran sur le programme nucléaire iranien.

Mme MÓNICA BOLAÑOS PÉREZ (Guatemala) a souligné le niveau de violence constaté lors du conflit de l'été dernier à Gaza qui a entraîné de graves violations des droits de l'homme et des dégâts sans précédent, à la fois par les Forces de défense d'Israël et par des groupes armés palestiniens. Elle a également déploré les incidents qui ont touché les écoles des Nations Unies à Gaza, avant de rappeler que plusieurs centaines d'enfants palestiniens avaient été tués en 2014, soit plus que le nombre d'enfants morts en Syrie et au Darfour. En outre, la représentante a souligné la précarité de la situation économique à Gaza où le taux de chômage est l'un des plus élevés au monde. La situation en Cisjordanie a été compliquée par la recrudescence d'affrontements et l'extension des colonies de peuplement, a-t-elle aussi regretté. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour appuyer le processus de paix dans la région. La participation du Quatuor au processus de paix doit servir à donner un nouvel élan afin que les parties prennent des mesures responsables en faveur d'une paix juste et globale. Il faut, a-t-elle demandé, travailler sur la base de l'Initiative de paix arabe. Elle a également recommandé aux parties de prendre des mesures permettant de restaurer une confiance mutuelle. En ce qui concerne la région tout entière, la représentante du Guatemala a salué l'appui des pays voisins de la Syrie qui a été essentiel pour améliorer les conditions de vie des Syriens au quotidien.

L'Observateur permanent du Saint-Siège a estimé que la situation en Syrie exigeait de mettre de côté de nombreux intérêts dans le but de donner la priorité à ceux de la Syrie et des Syriens eux-mêmes. Il s'est dit préoccupé par les actes terroristes perpétrés en Syrie et en Iraq par l'État islamique. Ce défi ne concerne pas uniquement la région mais l'ensemble de la communauté internationale qui doit coopérer avec unité en vue de lutter contre ce fléau terroriste.

Portant le fardeau du conflit syrien, la Jordanie et le Liban ont besoin de la solidarité de la communauté internationale. Le Saint-Siège espère que le Liban parviendra à surmonter le plus tôt possible l'instabilité institutionnelle découlant de la vacance depuis plus d'un an du poste de président de la République.

L'Observateur a également évoqué la souffrance et les difficultés des chrétiens et d'autres minorités ethniques et religieuses qui sont obligés de quitter leurs maisons. La diminution de la présence chrétienne est une perte énorme pour toute la région, a-t-il dit.

Le Saint-Siège espère que l'accord signé avec l'État de Palestine, le 26 juin, constituera un élan pour la réalisation de la solution de deux États, mettant définitivement un terme au conflit entre Israël et la Palestine.

M. OMAR HILALE (Maroc) a dit que son pays continuerait d'appuyer le relèvement de la Libye afin qu'elle puisse retrouver sa place parmi les nations. Il s'est inquiété de la détérioration de la situation en Palestine en appelant à protéger le statut juridique de Jérusalem. « Porter atteinte à la mosquée Al-Aqsa ne servira les intérêts que des extrémistes et du terrorisme », a-t-il prévenu. Il a dit que le Maroc continuerait d'appuyer les droits inaliénables du peuple palestinien et la création d'un État palestinien avec Jérusalem comme capitale.

Il a souligné l'importance que constitue l'Initiative de paix arabe. Le délégué marocain a appelé les parties au Yémen à faire preuve de sagesse et à privilégier les intérêts du pays. Il a regretté que les parties en conflit cherchent à se dérober des accords et de leurs responsabilités au regard des résolutions 2201 (2015) et 2216 (2015) du Conseil de sécurité. Par ailleurs, il a estimé que la solution en Syrie passait par le dialogue en vue de mettre en œuvre le Communiqué de Genève et non par les armes.

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a regretté la poursuite de l'occupation de la Palestine en notant que de millions de Palestiniens étaient toujours des réfugiés et des victimes du plus long conflit de notre histoire. Il a appelé à mettre en œuvre les accords déjà adoptés plutôt que de chercher à réinventer la roue.

Il a regretté qu'Israël semble jouer la montre et mène une politique qui n'a d'autre but que de faire échouer la solution de deux États. Il a appelé à éviter les frustrations qui nourrissent l'extrémisme. Pour ce qui est de la situation en Syrie, il a réitéré le soutien de l'Égypte à tout effort visant à résoudre la crise syrienne. Il a jugé essentiel de préserver la Syrie de toute ingérence avant d'appeler à mettre un terme à l'occupation du Golan par l'armée israélienne.

M. ANDRIY TSYMBALIUK (Ukraine) a exhorté les deux parties à renouveler leur engagement en faveur de la solution de deux États et à reprendre les négociations en vue d'un accord de paix global. Il a également invité les parties à s'abstenir de toute action qui rendrait plus difficile encore une solution négociée. Il a

ensuite condamné les violations systématiques des droits de l'homme commises en Syrie par le régime et les groupes terroristes.

Mai 2015 a été le mois le plus meurtrier depuis le début de la crise syrienne, a-t-il dit, ajoutant que l'usage excessif et aveugle de la force par l'armée syrienne et la violence intolérable commise par Daech et les autres groupes terroristes contribuaient aux souffrances humaines considérables en Syrie. En conclusion, il s'est dit en faveur d'opérations militaires appropriées conduites par la coalition internationale contre les forces de Daech.

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) s'est félicité du récent accord relatif au programme nucléaire iranien, avant d'indiquer que seules des solutions politiques pouvaient régler durablement les conflits que connaît le Moyen-Orient. Il a précisé que son pays avait débloqué plus d'un milliard de dollars d'aide pour remédier à la situation humanitaire en Syrie, y compris 200 millions environ de prêts préférentiels consentis à la Jordanie. Il a appelé tous les États Membres, y compris ceux ayant de l'influence dans la région, à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura.

Il a aussi déclaré que le Japon avait débloqué 2,4 millions de dollars d'aide d'urgence pour les personnes déplacées au Yémen, avant d'indiquer que le conflit dans ce pays ne saurait être réglé militairement. Le représentant a estimé que la détérioration de la situation humanitaire au Moyen-Orient soulignait la nécessité d'une reprise des négociations de paix. Il est crucial que les parties s'abstiennent de toute action unilatérale qui pourrait entraver les efforts en vue d'une reprise des négociations, avant de noter le rôle que le Conseil pourrait jouer à cette fin. « Nous saluons les initiatives de la France visant à faire avancer le processus de paix. »

Enfin, le représentant du Japon a souligné la nécessité de prôner le dialogue et la modération dans la région et de promouvoir des sociétés qui résistent aux sirènes de l'extrémisme.

M. ABDULAZIZ ALJARALLAH (Koweït), qui a parlé au nom l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a souligné la frustration croissante de la population palestinienne en raison de la poursuite illégale de l'implantation de colonies de peuplement par Israël, de son déni des droits du peuple palestinien, et de la violation du droit international et des résolutions des Nations Unies. Il a estimé que les politiques d'occupation d'Israël visant à créer des réalités de fait n'offrent qu'une sécurité temporaire et c'est pourquoi, elles ne conduiront jamais à une paix et à une stabilité durables. Au contraire, la souffrance continue du peuple palestinien vivant sous l'occupation israélienne conduira à son isolement sur la scène internationale. Ces politiques nourriront l'extrémisme et la violence qui constituent une menace croissante dans tout le Moyen-Orient.

L'OCI souligne aussi la responsabilité des Nations Unies dans la question palestinienne jusqu'à ce qu'une résolution juste et complète soit trouvée dans tous les aspects de la question. L'OCI réitère également son

appui à la décision palestinienne d'internationaliser la question de la Palestine. Elle souligne l'importance d'impliquer toutes les parties qui soutiennent les efforts politiques pour réaliser la paix. Elle renouvelle son appel à l'expansion du Quatuor et de son mandat qui inclura l'exécution des résolutions des Nations Unies sur le conflit entre Israël et la Palestine. L'OCI réitère enfin qu'il est nécessaire de promouvoir et de mobiliser les efforts visant la reconnaissance de l'État de Palestine et l'appui à son adhésion aux institutions internationales.

M. KAIRAT ABDRAKHMANOV (Kazakhstan) a affirmé que la solution de deux États était la seule option viable pour une paix durable au Moyen-Orient et appelé les dirigeants palestiniens et israéliens à se montrer à la hauteur de leurs responsabilités en parvenant à un accord de paix historique qui répondrait aux aspirations de leurs peuples.

Il a souligné la nécessité de combattre « audacieusement » les tentatives visant à créer des entités quasi étatiques luttant contre des gouvernements légitimes, avant d'indiquer que les médias sociaux devaient être utilisés pour promouvoir la paix et l'harmonie, et non pas propager l'extrémisme religieux. Le représentant a par ailleurs appelé les puissances mondiales à créer les conditions pour un règlement de la crise en Syrie, « sans pression extérieure ni interférence ». Il a indiqué que tous les moyens politiques pacifiques, y compris les enceintes régionales de dialogue, devaient être utilisés pour promouvoir la non-violence. « Mon pays est prêt à partager son expérience s'agissant du maintien de l'harmonie entre les plus de 100 groupes ethniques et les près de 20 dénominations confessionnelles religieuses présents sur son sol », a-t-il précisé. En conclusion, il a salué le récent accord relatif au programme nucléaire iranien.

M. EINAR GUNNARSSON (Islande) a déclaré que la seule solution pour parvenir à la paix était la solution de deux États vivant côte à côte, avant de regretter la poursuite des activités de colonisation et l'expulsion de Palestiniens. Il a appelé à lever le blocus imposé à Gaza dont les conséquences, a-t-il dit, frappent les femmes et les enfants de manière disproportionnée. Il a salué la contribution de la commission d'enquête indépendante sur le conflit de Gaza de l'année dernière. Le morcellement de la Palestine, les restrictions de mouvements et d'accès privent les Palestiniens de leurs droits fondamentaux, a-t-il souligné. Le représentant de l'Islande a regretté par ailleurs l'absence des femmes dans le processus de négociations. Après avoir condamné tout acte de violence faite aux civils, il a estimé qu'il ne suffisait pas de répondre aux besoins humanitaires car, a-t-il fait remarquer, les deux communautés semblent avoir déjà perdu toute confiance dans les efforts en faveur de la paix.

M. WILFRIED I. EMVULA (Namibie) a dénoncé « le massacre barbare de 2 000 Palestiniens » à Gaza au cours de l'été de 2014, en ajoutant qu'au cours de la même période, plus de 11 000 personnes avaient été blessées. Il a fustigé « les provocations israéliennes » dont les frappes aériennes d'un pays qui s'est rendu coupable de « graves violations du droit international » et qui continue, selon lui, de déstabiliser une situation précaire et de saper le processus de paix. Face à cette situation, le représentant de la Namibie a estimé que la communauté internationale ne pouvait continuer d'échouer et devrait exiger d'Israël qu'elle

rende des comptes. Tout en condamnant les tirs de roquettes palestiniennes, le représentant de la Namibie a estimé que ces tirs ne justifient pas un recours disproportionné de la force et une campagne de punition collective qui visent des millions de Palestiniens dont de nombreuses femmes et de nombreux enfants.

M. AHMED SAREER (Maldives) a réitéré son appel en faveur d'une solution de deux États, expliquant qu'il s'agissait de la seule viable pour assurer une paix durable dans la région. Il a aussi réitéré son appel en faveur de la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Au Conseil de sécurité, il a demandé de renforcer ses efforts afin de trouver de nouvelles voies pour avancer.

S'agissant de la Syrie, il a déploré le coût humain du conflit et a souligné la nécessité de trouver une solution politique inclusive, basée sur les pourparlers de Genève. Les Maldives, a-t-il par ailleurs dit, sont très inquiètes de l'impact de la situation au Yémen sur la stabilité de la région. Il a demandé à cet égard de permettre la délivrance de l'aide humanitaire à plus de 80% de la population actuellement dans le besoin.

En outre, il a condamné le terrorisme dans toutes ses formes mais a demandé de ne pas l'associer à une religion, une race, une culture ou une société. L'islam, a-t-il assuré, promeut la paix et la protection de la vie. Enfin, il a salué l'accord historique conclu par le P5+1 et l'Iran, estimant qu'il s'agissait d'un exemple de ce qu'il était possible de réaliser avec de la volonté politique.

M. LEVENT ELER (Turquie) a affirmé que, face à la situation très sombre au Moyen-Orient, il fallait continuer de mettre l'accent sur le règlement du conflit israélo-palestinien. Un échec ne ferait que déstabiliser davantage encore la région et alimenter l'extrémisme, a-t-il dit. Estimant que le statu quo était intenable, il a appelé Israël à s'engager de manière sincère et constructive en faveur de la solution de deux États et jugé que l'unité palestinienne était essentielle pour une solution durable. « Il est grand temps que la communauté internationale renouvelle son engagement en faveur d'une telle solution », a-t-il dit, avant d'appeler de ses vœux l'adoption d'une résolution qui établirait les paramètres des négociations de paix et prévoirait un calendrier d'exécution.

« Ce qui se passe en Syrie n'a rien et n'a jamais eu rien à voir avec le terrorisme », a poursuivi M. Eler. Il s'agit à son avis des aspirations légitimes des Syriens qui, tous ensemble, se battent pour leur survie et leur avenir. Le représentant a affirmé que les origines de la crise actuelle -« la brutalité implacable du régime syrien contre son propre peuple »- ne devaient pas être perdues de vue et indiqué que la paix ne pourrait revenir en Syrie que par le biais d'une transition politique fondée sur le communiqué de Genève. En ce qui concerne l'accueil de réfugiés syriens, il a indiqué qu'un véritable partage de ce fardeau relevait de la responsabilité collective de la communauté internationale. Enfin, il a appelé de ses vœux une solution politique au Yémen et salué le récent accord relatif au programme nucléaire iranien.

M. SAUD HAMAD ALSHAMSI (Émirats arabes unis) a condamné les violations du droit international commises par Israël, avant d'appeler les pays donateurs à honorer leurs engagements, annoncés au Caire l'année dernière, en faveur de la reconstruction de Gaza.

L'injustice historique faite au peuple palestinien est l'une des raisons essentielles de la détérioration de la situation dans la région, a-t-il affirmé. Soulignant la nécessité de sortir le processus de paix de l'impasse, il a exhorté le Conseil à jouer un rôle de chef de file et à prendre les mesures nécessaires en vue de la cessation immédiate de toutes les violations commises par Israël, afin de créer un climat propice à la reprise des négociations. Le représentant a par ailleurs appuyé les efforts faits par certains membres du Conseil, dont la France, visant à la revitalisation du processus de paix. Enfin, il a appelé de ses vœux une solution politique à la crise en Syrie et soutenu les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU pour ce pays, M. de Mistura.

M. FODÉ SECK (Sénégal), Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a déclaré que le conflit israélo-palestinien non résolu depuis 47 ans demeurait la source principale de l'instabilité et de l'insécurité qui affectent le Moyen-Orient. Il a jugé qu'il était temps que le Conseil de sécurité se donne les moyens d'imposer un règlement définitif au conflit israélo-palestinien, une solution fondée sur deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte à l'intérieur des frontières de 1967.

Dans la mesure où la démarche diplomatique visant à fixer un délai impératif pour la fin de l'occupation des territoires palestiniens n'a pas prospéré en décembre dernier au Conseil de sécurité, le Président du Comité a appelé à s'inspirer du processus plurilatéral qui a abouti à l'adoption lundi de la résolution 2231 (2015) sur le nucléaire iranien, pour parvenir à un règlement de ce conflit.

Il a estimé qu'un tel processus collectif pourrait être articulé autour de l'action d'un quatuor élargi à des puissances et à des organisations régionales, du plan de paix arabe, de l'idée d'une conférence internationale lancée par la Fédération de Russie et de la démarche envisagée par la France au sein du Conseil de sécurité tendant à un règlement global du conflit dans un délai raisonnable.

Il a indiqué que son Comité organiserait début septembre à Bruxelles, en collaboration avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI), un débat sur le thème: « Les implantations de colonie israéliennes dans les territoires occupés, obstacles à la paix. Quelles solutions pour demain? »

M. VUSUMUZI NTONGA (Zimbabwe) a salué l'importance du rapport du 22 juin de la Commission d'enquête indépendante qui démontre que l'ampleur des dégâts commis à Gaza pendant l'été de 2014 est sans précédent. Il a indiqué que 540 enfants avaient été tués et 2 955 autres blessés. L'impact inacceptable sur les enfants soulève de graves préoccupations quant à la volonté d'Israël de respecter les principes de distinction et de proportionnalité du recours à la force.

Il a regretté que, malgré ces conclusions, Israël n'ait pas eu de compte à rendre. Il a regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas réussi à adopter une résolution demandant des comptes à Israël. Il a aussi regretté l'incapacité du Conseil de sécurité à adopter, le 30 décembre 2014, une résolution demandant le retrait d'Israël des territoires dans un délai raisonnable prévoyant la fin du retrait d'ici à 2017. Il semble qu'Israël ne souhaite que gagner du temps pour changer la réalité démographique sur le terrain, a dit le représentant du Zimbabwe.

M. ROHAN PERERA (Sri Lanka) a réclamé la fin des activités de colonisation qui sont illégales au regard du droit international, avant de demander aux parties de faire preuve de retenue. Il leur a notamment demandé de s'abstenir de toute attaque disproportionnée et indiscriminée contre les civils, jugeant qu'elle était préjudiciable à la sécurité d'Israël et de la Palestine et à la stabilité de la région. Il a souligné la nécessité de promouvoir un climat propice à la paix par le biais d'une approche humanitaire qui prendrait en compte les préoccupations des deux parties. Le conflit persistant en Palestine est l'une des raisons

principales qui explique la présence de terroristes dans la région, a-t-il noté. Enfin, il a appuyé l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière et exprimé l'espoir que les parties s'inspireraient de la bonne volonté internationale pour parvenir à une paix durable.

M. OSCAR LEÓN GONZALEZ (Cuba) a regretté que, malgré les débats qui se tiennent régulièrement au Conseil de sécurité sur la question du Moyen-Orient, le Conseil n'ait jamais adopté de résolution exigeant d'Israël de cesser immédiatement l'occupation militaire des territoires palestiniens occupés et autres territoires arabes, le blocus imposé à Gaza, les constructions et l'expansion des colonies de peuplement israéliennes illégales, la construction du mur de séparation, ni de rendre compte des crimes de guerre et des châtiments collectifs commis contre le peuple palestinien. Il a exigé que cesse l'exercice du « droit de veto antidémocratique » au Conseil de sécurité qui permet à Israël de bénéficier de l'impunité et réitéré sa ferme condamnation de la campagne israélienne de colonisation dans les territoires palestiniens occupés.

Réaffirmant sa solidarité avec le peuple palestinien, le représentant a appuyé la reconnaissance d'un État de Palestine sur les bases des frontières d'avant 1967. Il a aussi appelé la communauté internationale à œuvrer en faveur de la reconstruction de la bande de Gaza.

S'agissant de la Syrie, M. León González a plaidé en faveur d'une solution politique grâce au dialogue et réaffirmé sa préoccupation quant aux pertes de vies innocentes causées par le conflit. Il faut, a-t-il affirmé, que les Nations Unies obtiennent un cessez-le-feu immédiat pour ouvrir la voie au dialogue et aux négociations. Il a soutenu les initiatives prises par la Fédération de Russie et par d'autres acteurs internationaux pour s'opposer à ceux qui attisent le conflit en envoyant des armes et des mercenaires, rappelant en conclusion les immenses ressources humaines, financières et matérielles qui sont dépensées dans la région et qui seraient mieux utilisées pour fournir, entre autres, des services de santé et d'éducation de qualité.

M. A. K. ABDUL MOMEN (Bangladesh) a déploré la politique d'Israël vis-à-vis des Palestiniens qui s'apparente à une véritable punition collective. Il a ensuite affirmé que les activités de colonisation israéliennes étaient illégales au regard du droit international et devaient cesser immédiatement. Il a dit son appréciation de la décision de l'Autorité palestinienne de devenir membre de la Cour pénale internationale (CPI).

Il a affirmé que la grave crise financière que connaît l'Autorité palestinienne avait été aggravée par la décision d'Israël annoncée en janvier dernier de conserver les recettes fiscales que ce pays collecte pour les Palestiniens. Il a appelé Israël à s'acquitter de ses obligations en tant que Puissance occupante. « Il est inutile de souligner que le peuple israélien, qui a souffert pendant des années, sait bien que ni la force, ni l'extermination, ni l'occupation illégale, ni les privations ne pourront l'emporter et amener la paix », a-t-il conclu.

Reprenant la parole, le représentant de la République islamique d'Iran a dénoncé les allégations selon lui dénuées de fondement formulées par Israël contre son pays. Israël recherche la controverse afin de mieux dissimuler ses agissements illégaux en Palestine, a-t-il dit. Il a affirmé, qu'en raison du récent accord sur le programme nucléaire iranien, il sera plus difficile pour ce pays de tricher, d'ignorer les exigences de la communauté internationale et de demeurer le dernier obstacle à l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Il a exhorté les Nations Unies à neutraliser les ogives nucléaires d'Israël qui représentent une menace grave à la paix et à la sécurité de la région.

« Pourquoi les délégués du Sénégal, de l'Islande, de l'Indonésie ne suivent pas nos débats jusqu'à la fin », a demandé le représentant d'Israël, en montrant du doigt les rangs clairsemés du Conseil. Il s'en est pris au représentant du Liban et a invité ce pays à lutter davantage contre les activités du Hezbollah. Le Hezbollah a entreposé 120 000 fusées sur le territoire libanais avec l'aide de l'Iran. Il a aussi encouragé le Liban à s'occuper davantage des camps de réfugiés palestiniens qui se trouvent sur son sol, et dont les conditions sont les plus déplorables de la région.

Répondant au délégué iranien, il a indiqué que l'Iran était l'occupant principal du Liban et de la Syrie. L'Iran et ses acolytes sont une menace à la paix, a-t-il dit. Puis, il a accusé l'Arabie saoudite d'avoir créé une catastrophe en Yémen, avant d'affirmer que l'Arabie saoudite avait procédé aujourd'hui à sa cent-troisième exécution par décapitation en 2015. Il a enfin critiqué la thèse du complot développée ce matin par le Venezuela contre son pays et a accusé la Malaisie d'appuyer le Hamas, en accueillant sur son sol certains de leurs membres pour des exercices militaires.

Le représentant de l'Arabie saoudite a indiqué que son homologue israélien avait décidé de conclure « de manière mélodramatique la séance du Conseil en faisant feu sur tous ». Il s'est étonné qu'Israël donne des leçons en matière de protection des civils alors qu'il a rédigé le « manuel sur l'assassinat de civils ». Israël a assassiné des milliers de Palestiniens, a-t-il dit. « Si mon pays exécute des criminels, Israël tue des

innocents depuis très longtemps. » Enfin, il a estimé qu'il était temps que le Conseil mette fin à l'arrogance d'Israël et que ce dernier respecte les règles civilisées de la communauté des nations et cesse son occupation de la Palestine.

La déléguée de la Malaisie a rejeté catégoriquement les allégations d'Israël concernant son pays, lesquelles cherchent à ternir la réputation de son pays. La Malaisie n'est pas une puissance occupante comme Israël, a-t-elle dit, avant d'inviter le représentant israélien à cesser de détourner l'attention de la communauté internationale des agissements d'Israël en Palestine.

Le représentant d'Israël a cité une expression en langue arabe pour critiquer l'approche de deux poids, deux mesures et le cynisme de son homologue saoudien. « Les mots ne coûtent pas chers », a-t-il dit.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.